

L'identification des jeunes à haut potentiel, le début d'une reconnaissance

Mots clés : haut potentiel, identification, intégration.

Ce texte s'inscrit dans le cadre d'une recherche-action commanditée par le Ministre Pierre Hazette au sein du Ministère de l'éducation de la Communauté française de Belgique. Nous vous présentons, ici, l'aperçu d'un des aspects de ce travail de recherche interuniversitaire : la construction d'une grille d'identification des jeunes à haut potentiel pour les enseignants.¹

1. Introduction :

Aujourd'hui, si l'on reprend les objectifs généraux du « Décret Missions »², à savoir :

- *promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves;*
- *amener tous les élèves à s'approprier des savoirs et à acquérir des compétences qui les rendent aptes à apprendre toute leur vie et à prendre une place active dans la vie économique, sociale et culturelle;*
- *préparer tous les élèves à être des citoyens responsables, capables de contribuer au développement d'une société démocratique, solidaire, pluraliste et ouverte aux autres cultures;*
- *assurer à tous les élèves des chances égales d'émancipation sociale.*

nous pouvons constater que la préoccupation première de l'enseignement est de pouvoir intégrer chaque élève ou étudiant dans son milieu scolaire afin qu'il puisse s'y épanouir. Ce point de vue rejoint, bien sûr, une position démocratique plus large que celle de l'enseignement.

« Chacun sa place dans un groupe » induit l'acceptation de la particularité voire de la différence de chacun.

Au sein des écoles, beaucoup de progrès ont été faits ces quarante dernières années dans la détection de bons nombres de particularités telles que la dyslexie, la dyscalculie, certaines déficiences mentales...

Par contre, en ce qui concerne les jeunes à haut potentiel et leurs difficultés, un énorme travail de recherche et d'information doit encore être approfondi.

¹Dans le cadre de la recherche-action interuniversitaire, lire aussi les textes de Sophie Brasseur, chercheur au FUNDP, Namur, Belgique ; Marie-France Leheut, chercheur à l'UMH, Mons, Belgique et Stéphanie Van Onckelen, chercheur à l'ULg, Liège, Belgique

² Ministère de la Communauté française de Belgique, Département de l'Education, de la Recherche et de la Formation, 1997.

En effet, le fait que ces jeunes puissent rencontrer des difficultés (affectives, cognitives, d'apprentissages...) qui leur sont propres est souvent ignoré de nombreux intervenants. La souffrance liée à leur problématique ne semble pas pris en compte voire même envisageable. Régulièrement, la notion d'échec ne peut même pas être associée au haut potentiel. Nous assistons souvent à un véritable déni du vécu voire même de l'existence du jeune à haut potentiel.

Actuellement, les buts de la recherche-action commanditée par le Ministère de la Communauté française de Belgique sont de tenter combler les manques et de répondre à la demande des enseignants, des parents et des jeunes face à la problématique associée au haut potentiel.

2. Méthodologie :

- Historique de la création d'une grille d'identification pour les intervenants auprès des jeunes à haut potentiel :

Au cours des rencontres de formations ou d'informations avec les équipes pédagogiques, les intervenants ont exprimé clairement leur désarroi face aux jeunes qui sortent de la norme.

Nous avons donc été confronté à des demandes spécifiques telles que : « Comment identifier ces jeunes ? », « Comment répondre à leurs particularités ? », « Quelles seraient les réponses pédagogiques appropriées ? »...

Ils ont donc demandé concrètement des outils qu'ils pourraient utiliser sur le terrain.

- Elaboration de la grille d'identification pour les enseignants :

Pour y arriver, il nous semblait essentiel d'élaborer cette grille en partenariat avec les demandeurs, c'est-à-dire les équipes pédagogiques afin qu'elles puissent être partie prenante de la démarche. Pour cela, nous nous sommes basés sur des références théoriques et sur un travail conjoint avec des coordinateurs travaillant dans quelques écoles de la Communauté française. Ces écoles participent à l'élaboration de projets pilotes visant à mieux intégrer les jeunes à haut potentiel en répondant à leurs besoins particuliers³.

Au niveau théorique, nous trouvons chez de nombreux auteurs des caractéristiques communes :

- ❖ Au niveau affectif : **Hypersensibilité, isolement social, proximité des adultes au dépend des pairs, grande sensibilité à l'injustice...**
- ❖ Au niveau intellectuel : **Curiosité insatiable, s'ennuie rapidement, « papillonne », donne des réponses très rapides, difficultés de concentration, sens de l'humour très développé, ne supporte pas l'autorité de fait mais elle doit pouvoir être justifiée...**
- ❖ Au niveau relationnel : **se sent différent et mal compris des autres, s'isole, a difficultés d'intégration, se met des limites pour tenter de répondre à la norme, suscite souvent le rejet ou la curiosité....**⁴

³ Cf. texte de **DEFRESNE Florence** (Identifiant n° 7250), chercheur à l'UCL, Belgique.

⁴ Pour plus d'informations, vous pouvez consulter : **Ministère de la Communauté française de Belgique** (2001). *Les enfants et les adolescents à haut potentiel : Rapport intermédiaire de la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.)*, 28 février 2001. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.

Sur le terrain, les coordinateurs ont demandé aux enseignants ce qui leur permettait de suspecter qu'un jeune puisse être un jeune à haut potentiel.

Nous avons pu constater de grandes réticences des enseignants à participer activement à l'élaboration de cette grille.

Pour tenter de comprendre ces réticences, nous nous basons sur les propos d'André Godin, professeur à l'Université de Sherbrooke, Canada.

Selon lui, les résistances des enseignants pourraient, entre autre, être indicateurs d'une peur du changement mais aussi d'un constat d'incompétence inhibant l'implication dans une participation active. Il faudrait donc, un travail préparatoire d'information, de réflexion et d'écoute des craintes de chacun dans les équipes pédagogiques. Dans ce cadre-ci, ce travail permettrait la diminution ou la levée des réticences vis-à-vis de l'élaboration de la grille d'identification leur étant destinée.

Face à cette difficulté notre recherche a pris une nouvelle orientation.

Actuellement, pour élaborer la grille d'identification, nous nous tournons vers les jeunes à haut potentiel eux-mêmes. Terrassier indique que cette démarche n'est pas encore très investie. Dans le cadre de la recherche-action, chaque partenaire est acteur de la recherche. Ces jeunes sont d'avantage sensibilisés à la problématique du haut potentiel, ils connaissent bien leurs caractéristiques.

En nous appuyant sur leur vécu et leurs connaissances, nous leur demandons ce qu'ils pensent être les caractéristiques spécifiques du haut potentiel auxquelles les enseignants devraient être sensibilisés.

Les jeunes réagissent très positivement. Nous mettons cela en lien avec un sentiment de reconnaissance de leur particularité et de la possibilité qu'ils ont de pouvoir, par l'avis qu'ils donnent, être utile à la communauté.

Par ce biais, nous espérons aussi, mettre en évidence certains critères qui ne sont pas toujours repris dans la littérature.

3. Perspectives :

A l'aide des grilles construites par les jeunes à haut potentiel et par les enseignants qui acceptent d'y participer, un travail de synthèse est prévu dans le courant du deuxième semestre 2004.

Ensuite, celles-ci seront mises à l'épreuve avec les équipes pédagogiques participant aux projets pilotes.

4. Pour conclure :

Si aujourd'hui, nous ne pouvons présenter un produit fini, c'est-à-dire une grille d'identification des jeunes à haut potentiel destinée aux enseignants, il nous semblait intéressant de présenter la philosophie, le contexte, le cheminement pour arriver à cette

construction. Les différentes difficultés auxquelles nous avons été confrontés avec les enseignants nous ont d'une part permis de nous poser des questions supplémentaires sur leur réalité professionnelle et, d'autre part, d'intégrer les jeunes à haut potentiel dans le travail de recherche.

5. Références bibliographiques :

Campbell, B. (1999). *Les intelligences multiples : Guide pratique*. Montréal: Les éditions la Chenelière.

Côte, S. (2002), *Doué, surdoué, précoce : l'enfant prometteur et l'école*. Paris : Albin Michel.

Gardner, H. (1996). *Les intelligences multiples. Pour changer l'école: la prise en compte des différentes formes d'intelligence*. Paris: Retz Psychologie.

Gérin, S. (2001), *Et s'il était surdoué ?* Allemagne, Marabout.

Louis, J.M. (2002), *Mon enfant est-il précoce ? Comment l'aider et l'intégrer en famille et à l'école ?* Paris, Dunod.

Ministère de la Communauté française de Belgique (2001). *Les enfants et les adolescents à haut potentiel : Rapport intermédiaire de la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.)*, 28 février 2001. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.

Ministère de la Communauté française de Belgique (2001). *Les enfants et les adolescents à haut potentiel : Rapport final de la recherche-action inter universitaire (FUNDP, U.C.L., U.L.B., ULg, U.M.H.)*, 31 août 2001. Polycopié. Bruxelles : Ministère de la Communauté française de Belgique.

Siaud-Facchin, J. (2002), *L'enfant surdoué : L'aider à grandir, à réussir*. Paris : Editions Odile Jacob.

Terrassier, J.-C. (1981), *Les enfants surdoués ou la précocité embarrassante*. Paris, ESF.

Terrassier, J.-C. (1999), *Guide pratique de l'enfant surdoué : comment réussir en étant surdoué ?* Paris, ESF, Collection Références.